

INFORMATION GENERALE - Des nouvelles du coronavirus, état du 8 mai

Briguet Anne

ven. 08.05.2020 12:14

À : CITE_GRP_ToutesLesAdresses <CITE_GRP_ToutesLesAdresses@eben-hezer.ch>;

📎 1 pièce(s) jointe(s) (137 Ko)

20200508_Procédure_visite_parents.pdf;

Bonjour,



Vous les attendiez sans doute avec impatience, les premières mesures de dé-confinement... et bien les voici enfin !

A noter tout d'abord que ces mesures ont été proposées par la cellule de crise et validées par le CODIR. Elles ont aussi été présentées ce matin aux cadres intermédiaires.

En préambule et au risque de nous répéter, nous nous permettons de rappeler une fois encore que :

_Les mesures de dé-confinement ci-dessous font partie des nombreuses mesures figurant dans le plan qui nous a été adressé en début de semaine par les instances fédérales et cantonales. Il est toutefois du ressort de chaque institution de les appliquer au moment où elle le jugera nécessaire et en fonction de sa réalité institutionnelle.

- Nous tentons de nous calquer au maximum sur le plan de dé-confinement élaboré par le Conseil Fédéral, à savoir de protéger prioritairement les personnes à risques et de procéder par étapes afin de pouvoir réagir rapidement en cas de péjoration de la situation sanitaire.
- Les mesures ci-dessous sont les premières d'une série qui s'échelonneront sur plusieurs semaines.
- Les mesures ci-dessous sont des mesures « test » qui seront évaluées chaque semaine par la cellule de crise pour voir dans quelle mesure elles pourront être reconduites ou, au contraire, devront être stoppées.
- A tout moment il est possible que nous devions revenir – extrêmement rapidement - en arrière par rapport aux mesures prises et réduire à nouveau le dispositif.

1. VISITES DES PARENTS / FAMILLES / CURATEURS

- ✓ Les visites des parents seront à nouveau possibles **dès le 18 mai** prochain. Toutefois, afin de limiter au maximum les risques de contamination, un dispositif précis a été établi à l'attention des parents et des groupes de vie. **Merci dès lors aux équipes éducatives de lire attentivement le document joint en annexe avant de prévoir toute visite de parent.**
- ✓ Il est toutefois important de préciser en préambule que les visites aux résidents en quarantaine ne seront possibles.

2. DEPLACEMENTS / SORTIES DES RESIDENTS

Nous avons décidé, comme mentionné ci-dessus, de protéger au maximum les personnes à risques. C'est la raison pour laquelle il ne nous semble absolument pas adéquat, pour le moment, d'envisager

des sorties à l'extérieur de l'institution avec ces personnes à risques.

Les mesures ci-dessous s'adressent donc uniquement aux personnes « non à risques » (n'hésitez pas à appeler Mme Krieger en cas de doute par rapport à qui est à risques et qui ne l'est pas).

- Dès lors, voici ce que nous proposons (applicable dès le 11 mai) :

- ✓• **Sorties au restaurant** : possibles.
Conditions :
_Maximum 4 personnes, y compris l'accompagnant.
_Privilégier au maximum les restaurants offrant de grands espaces (terrasses, par exemple).
- ✓• **Sorties dans les magasins** : possibles.
Conditions :
_Les sorties dans les magasins se font de façon parcimonieuse, sur demande exclusive des résidents.
_S'il s'agit d'un résident qui est suffisamment autonome pour sortir seul, la première sortie est effectuée avec un accompagnant afin que le résident prenne connaissance des mesures d'hygiène préconisées par les magasins (lavage des mains, distanciation...). Ce n'est qu'après cette première sortie où le résident a été accompagné qu'il pourra se rendre seul dans un magasin.
_S'il s'agit d'un résident qui n'est pas suffisamment autonome pour sortir seul, les sorties se font avec un accompagnant (un accompagnant pour un résident).
- ✓• Les transports en commun sont à éviter au maximum.
- ✓• **Sorties récréatives à l'extérieur de l'institution** : possibles.
Conditions :
_5 personnes au maximum, y compris l'accompagnant
_Eviter au maximum les endroits où il y a du monde (bord du lac par exemple)
_Les résidents d'un seul et unique groupe doivent utiliser le même bus (en résumé : un bus = un groupe)
- ✓• **Visites dans les familles** : interdites pour l'instant.

Nous demandons aux équipes de bien vouloir faire une évaluation de la situation après chaque sortie et de signaler à M. Mugnier, en charge de la cellule de crise, si – et dans quelle mesure – il y a lieu de revoir le dispositif.

3. **ATELIERS**

_La question des ateliers est un sujet avec lequel il est impératif de procéder de façon extrêmement prudente, au vu de la complexité des mesures sanitaires à prendre en cas de réouverture.

_Il nous semble pour l'instant prématuré de prévoir la réouverture de tous les ateliers pour tous les résidents.

_Nous avons privilégié une réouverture prochaine (d'ici environ deux semaines) d'un (ou plusieurs) atelier/s à l'attention des **résidents externes**. M. Magnenat réunira ses cadres en début de semaine prochaine afin de prendre contact avec chaque famille concernée et d'établir la liste des résidents externes qui souhaitent revenir travailler. Les collaborateurs pressentis pour accueillir ces résidents seront bien entendu contactés préalablement par les responsables des ateliers.

_Cette réouverture servira de « test » avant de procéder à l'ouverture progressive des autres ateliers.

Nous profitons de la présente pour indiquer que les travailleurs au bénéfice d'un statut d'intégration en entreprise ne peuvent toujours pas se rendre dans les entreprises extérieures (Volet, Home Salem, Polyval) pour y travailler. Cette question fera partie des autres mesures de dé-confinement qui devront être validées prochainement par la cellule de crise. Ce n'est qu'à ce moment-là que les responsables des ateliers informeront les entreprises, les groupes de vie et les travailleurs concernés.

4. **ORGANISATION DE CAMPS**

_Organisation de camps à l'étranger : impossible jusqu'à la fin de l'année.

_Organisation de camps en Suisse : possible, sous réserve des directives de l'OFSP qui devraient tomber le 8 juin (ouverture des hôtels, structures d'accueil, etc...).

5. **ORGANISATION DE COLLOQUES / SUPERVISIONS (applicable dès le 18 mai)**

L'organisation de colloques et de supervisions sera à nouveau possible, sous réserve :

_que ces colloques / supervisions n'aient pas lieu sur les groupes de vie

_que ces colloques /supervisions soient organisés dans la salle polyvalente (maximum 10 personnes), Mont-Pèlerin (maximum 8 personnes) ou Jaman (maximum 6 personnes).

_conditions de réservation de ces salles : idem à ce qui se pratiquait avant le début de la crise, à savoir par le biais de Medhive (réservation des salles), en faisant appel aux réceptionnistes pour la réservation.

Quelques informations, enfin (et dans le désordre...) sans lien avec le dé-confinement, mais dont nous tenons à vous faire part :

- ✓ Au vu de la situation sanitaire qui s'est nettement améliorée ces dernières semaines, les prestations offertes par la protection civile seront stoppées dès aujourd'hui. Nous remercions infiniment les membres de la PC pour leur aide et leur professionnalisme durant cette période particulièrement délicate.
- ✓ Les collaborateurs qui auraient des soucis de garde d'enfants sont priés d'interpeler leurs responsables hiérarchiques respectifs afin qu'une solution puisse être trouvée au plus vite.
- ✓ Merci aux équipes éducatives d'avoir le réflexe de désinfecter régulièrement les surfaces et les objets qui ont été touchés ; des sprays à cet effet ont été distribués dans chaque groupe de vie.
- ✓ Comme chaque fin de semaine, un communiqué à l'attention des parents/curateurs sera posté sur notre site internet.

Nous espérons que ces premières mesures d'assouplissement répondront aux attentes du plus grand nombre d'entre vous. Nous sommes néanmoins conscients que ce nouveau dispositif devra être testé et nous vous remercions déjà des retours que vous nous ferez suites aux expériences que vous aurez faites sur le terrain, et ce afin de l'améliorer encore.

Nous restons bien entendu à disposition en cas de question et vous remercions infiniment de votre compréhension et de votre collaboration, précieuses en ces temps peu ordinaires.

Bonne fin de semaine.
Bien à vous.

Fondation Eben-Hézer
Cité du Genévrier
Anne Briguet
Membre de la Direction
Adjointe de direction &
resp. de la communication
1806 St-Légier
021/925.23.02



CITÉ DU GENÉVRIER
LE BONHEUR, AUTREMENT...

